

Zeitschrift: Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse
Herausgeber: Union syndicale suisse
Band: 45 (1953)
Heft: 6

Artikel: Caspar Decurtins, un artisan du progrès social
Autor: Weckerle, E.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-384817>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 08.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

professionnelles. Qu'elles ne s'arrêtent pas à ce geste élémentaire, mais qu'elles se mêlent activement à la vie de leur organisation. Qu'elles apprennent à suivre régulièrement les assemblées, à réfléchir aux problèmes, à défendre leurs droits, à intervenir oralement et par écrit. Ce sera le meilleur moyen de faire disparaître les derniers symptômes du préjugé masculin contre l'égalité économique qui, si l'on en croit M. le conseiller fédéral Rubattel, subsiste encore même chez des travailleurs, sinon dans les organisations.

Un proverbe commande: *Aide-toi, le ciel t'aidera*. En l'occurrence, ce proverbe devrait inspirer toutes les travailleuses, qu'elles soient occupées à l'usine, dans l'artisanat ou le commerce.

Caspar Decurtins, un artisan du progrès social

Par Ed. Weckerle

Pour faciliter la compréhension de l'article qui suit, qui se fonde largement sur un ouvrage qui n'a pas été traduit en français, nous jugeons utile de donner quelques renseignements biographiques. Né en 1855, mort en 1916. Caspar Decurtins acquiert une renommée universelle comme sociologue et écrivain politique. Il conseille le pape Léon XIII lors de la préparation de l'encyclique *Rerum novarum*; il rédige la revue mensuelle du premier Bureau international du travail à Bâle; il est l'un des fondateurs du mouvement chrétien-social. Il est membre fondateur de l'«Union de Fribourg», association de sociologues catholiques suisses et étrangers. Conseiller national de 1881 à 1906, il déploie une très grande activité dans le domaine de la protection ouvrière. Membre fondateur de l'Université de Fribourg, il y professe dès 1905 l'histoire de la civilisation. Cet article jette quelque lumière sur les origines du syndicalisme «jaune» et sur les causes véritables de la destruction de l'unité syndicale en Suisse.

Quelque jugement que l'on puisse porter sur la personnalité et les mérites de Caspar Decurtins, il est incontestable que cet énergique Grison, que ses contemporains se plaisaient d'ailleurs à nommer le «Lion de Truns», a pris rang dans l'histoire parmi les précurseurs de la politique sociale moderne. C'est surtout dans la lutte sociale que Decurtins a été grand. Il a eu en particulier le mérite de porter l'inquiétude sociale dans les milieux catholiques, jusqu'à ce moment indifférents au sort des masses. Decurtins a propagé en Suisse les idées et les conceptions de l'évêque allemand Ketteler, promoteur du catholicisme social outre-Rhin. Ces deux hommes, chacun dans son pays, se sont heurtés à l'hostilité de leurs coreligionnaires, dont ils ont fini par être abandonnés — si bien qu'une profonde déception a été le couronnement d'une grande œuvre entreprise avec un grand courage.

Bien que le second volume de la biographie que Karl Fry vient de consacrer à Decurtins ne réponde pas à notre attente et soit inférieur à son objet, il n'en présente pas moins un certain intérêt pour nous. Il contient, en effet, des renseignements jusqu'à maintenant inédits sur les débuts du syndicalisme chrétien-social en Suisse.

Au soir de sa vie, Decurtins s'attribuait le mérite « d'avoir tenté systématiquement, et le premier, de promouvoir en Suisse une politique sociale catholique ». Mais qu'entendait-il par là? Écoutons-le :

Le travailleur ressent l'injustice sociale de manière infiniment plus vive que dans le passé, parce qu'il jouit aujourd'hui des mêmes droits civiques que les possédants. Notre civilisation ne sera sauvée que si l'Etat prend les mesures nécessaires afin que le travailleur participe équitablement aux biens matériels et spirituels, seul moyen de l'intéresser, de l'associer au sauvetage de cette culture.

Je suis ultramontain et même sans réserve; mais dès que les questions sociales, dès que le pain quotidien sont en jeu, je suis avec vous. Et les travailleurs catholiques avec moi; ils marcheront avec vous chaque fois qu'il s'agira d'améliorer les conditions d'existence de la classe ouvrière; la faim n'est ni protestante, ni catholique. C'est pourquoi tous ceux qui veulent aider à la solution de ce problème sont les bienvenus, qu'ils jurent sur l'évangile de Bakounine ou de Lassale ou qu'ils soient catholiques pratiquants...

Toute liberté qui ne repose pas sur une base sociale n'est qu'une dangereuse illusion.

Pour Decurtins, les efforts déployés pour assurer la protection des travailleurs n'auront abouti que le jour « où les derniers stigmates de l'esclavage seront effacés et où le mot: *C'est le travail qui ennoblit*, sera redevenu une vérité ».

Nous n'affirmerons pas aussi péremptoirement que Fry que la Fédération ouvrière suisse est en quelque sorte l'œuvre de Decurtins. La *Société du Grutli*, sous l'impulsion de son actif président, *Henri Scherrer*, a fortement contribué à la création de la Fédération ouvrière. Il est cependant incontestable qu'une part considérable de cette réussite revient à Decurtins, qui est parvenu à engager les catholiques à collaborer, en particulier les milieux groupés par l'Union des sociétés d'hommes et de travailleurs catholiques. En revanche, le groupement qui est devenu plus tard l'Association catholique populaire suisse adopta une attitude plutôt réservée. Il considérait les autres sociétés comme une concurrence assez superflue et, de plus, comme le reconnaît Fry lui-même, « ce groupement ne s'intéressait guère aux idées sociales ». Il ne pouvait admettre que des catholiques marchent de front avec les socialistes — dans le cadre du mouvement syndical — comme le demandait Decurtins.

Decurtins a pu s'appuyer sur la politique ouvrière du pape *Léon XIII* et sur son encyclique du 15 mai 1891 sur la condition

ouvrière. En 1893, Decurtins présenta au congrès de la Fédération ouvrière, réuni à Bienne, une série de thèses inspirées de *Rerum novarum*... sur la condition des ouvriers. Decurtins demandait en particulier au congrès de donner mandat au comité « de réunir les délégués des ouvriers organisés de divers pays afin d'examiner avec eux le problème de la législation internationale en matière de protection ouvrière ». Simultanément, les organisations ouvrières catholiques étaient tout spécialement invitées « à déclencher un mouvement international pour réaliser les principes énoncés par le pape Léon XIII dans son encyclique sur la condition des ouvriers. Le congrès a adopté la résolution suivante, proposée par Scherrer: « La Fédération ouvrière espère que le prochain congrès socialiste international inscrira à son ordre du jour le problème de la législation internationale en matière de protection ouvrière. Elle souhaite aussi que les sociétés ouvrières catholiques appuient dans la mesure de leurs forces les principes formulés par Léon XIII pour l'amélioration de la condition ouvrière. » On aurait pu espérer que les milieux catholiques enregistreraient avec satisfaction une décision qui engageait les socialistes à appuyer la politique ouvrière du souverain pontife. Mais non, de manière bien inattendue, la résolution de Bienne indisposa les catholiques. « Decurtins, note Fry, ne savait que trop bien que son plan hardi d'amener les catholiques à participer, à côté des socialistes, à une démonstration internationale provoquerait de l'opposition dans son propre camp. L'intervention de son ami Feigenwinter dissipa tous les doutes qu'il pouvait encore avoir à ce sujet. Decurtins, sans hésiter plus, partit immédiatement pour Rome, où il voulait exposer ses vues au Saint-Père. »

Les résultats de ce voyage dépassèrent son attente. Le pape appuya entièrement l'initiative prise par le congrès de Bienne de réunir une conférence ouvrière internationale. A la demande de Decurtins, il confirma même son accord par une lettre autographe. Fort de ce témoignage de confiance, Decurtins se mit immédiatement à l'œuvre pour gagner les milieux catholiques à l'idée de cette conférence ouvrière. « La législation internationale en matière de protection ouvrière, disait-il à son ami le professeur Beck, c'est le terrain sur lequel nous pouvons battre nos adversaires dans notre propre camp. Ne nous faisons pas d'illusions: depuis bien des années, nombre de catholiques travaillent, ouvertement ou dans l'ombre, à paralyser le mouvement social catholique; les uns le combattent ouvertement; les autres veulent le réduire à n'être qu'une institution vaguement charitable, mais sans force... Il n'y a pourtant aucune question sur laquelle les hommes de science se soient prononcés de manière aussi nette. De *Weiss* à la *Tour du Pin*, tous ont relevé l'absolue nécessité d'une réglementation internationale du travail... De son côté, S. S. Léon XIII a exprimé à plusieurs reprises le vœu que les catholiques contribuent activement et énergiquement à l'institution d'un

droit international du travail. Ce terrain est donc sûr. Cette action nous offrira l'occasion de dénoncer l'injustice foncière du capitalisme... Sur ce terrain, nous pouvons donner la main aux autres travailleurs. J'espère qu'en travaillant ensemble nous contraindrons le libéralisme à céder dans les pays civilisés et à imposer un droit international du travail. »

Bien que le pape ait jeté dans la balance tout le poids de son autorité, divers milieux catholiques, apparemment très puissants, restèrent sur leurs positions réactionnaires. « Comme on pouvait s'y attendre, note Fry, la participation des catholiques au congrès se heurta à de très fortes oppositions. On craignait, en France notamment, que cette participation ne prépare une dangereuse alliance avec les socialistes, une alliance qui ne pourrait avoir pour effet que d'affaiblir la portée et le rayonnement de la doctrine sociale catholique et d'accélérer la révolution sociale. » Même Beck ne partageait pas entièrement l'enthousiasme de Decurtins. Il hésitait même à se charger de l'exposé sur le repos hebdomadaire. Il ne s'y résigna qu'après que Decurtins l'eut conjuré, dans une lettre pathétique, de ne pas l'abandonner. Mais Beck était d'avis que le « Lion de Truns » devait mettre de l'eau dans son vin. Quoi qu'il en soit, Decurtins parvint à convaincre ses amis catholiques de la Fédération ouvrière d'adresser une circulaire aux organisations et aux militants catholiques de l'étranger pour leur recommander d'assister à cette conférence. « Les catholiques, en coopérant à la solution de la question sociale, doivent montrer qu'ils ont compris le sérieux de la situation; ils doivent faire en sorte que la conception la plus juste s'impose, au congrès comme dans le domaine de la politique sociale. »

Le congrès international de la protection ouvrière, dont l'organisation avait été confiée à *Herman Greulich*, se déroula du 23 au 28 août 1897 à la Tonhalle de Zurich. De nombreux pays étaient représentés; les catholiques étaient là, grâce à Decurtins, dont la personnalité, nous dit Fry, fit une profonde impression sur les participants. Peu après le congrès, Decurtins écrivait à son ami Feigenwinter: « Ces journées m'ont rendu la jeunesse et l'espoir. Elles ont rendu toute leur vigueur et tout leur éclat aux idéals de ma jeunesse, que la vie avait quelque peu ternis. J'ai reconquis la conviction qu'ils se réaliseront, et c'est là, je crois, le principal de ce congrès... »

Decurtins n'était pas peu fier que les grands coryphées de la politique sociale, les *Bebel*, les *Volmar*, les *Auer*, aient « pris le congrès au sérieux, qu'ils y aient même été contraints ».

Mais aucune des ambitieuses espérances de Decurtins ne se réalisa. Le succès qui parut un instant couronner les efforts qu'il avait déployés pour engager les milieux de toutes tendances à coopérer à la solution de la question sociale, fut sans lendemain. Decurtins ne participa pas au second congrès international de la protection

ouvrière convoqué trois ans plus tard à Paris, et cela bien que les chefs du catholicisme social de France, d'Allemagne, d'Italie et d'Espagne eussent été présents. Plus encore, comme le note Fry, Decurtins combattit publiquement l'Association internationale pour la protection légale du travail issue de ce congrès.

Que s'était-il passé? Fry ne nous renseigne pas sur ce troublant renversement. Il se demande simplement si Decurtins, dont la prescience était grande, prévoyait l'effondrement prochain de ce mouvement ou bien — explication plus proche de l'homme et de ses défaillances — s'il ne pouvait prendre son parti de ne pas jouer un rôle de premier plan. L'attitude adoptée par Decurtins à l'égard de la nouvelle association était en contradiction avec tout son effort précédent. Mais Decurtins n'en a jamais été à une contradiction près. En 1902, l'Association internationale invita le Conseil fédéral suisse à convoquer une conférence sociale internationale. Le Conseil fédéral ayant décidé de réunir cette conférence à Berne en 1905, Decurtins remua ciel et terre pour être le délégué officiel du pape. Malheureusement, le Conseil fédéral refusa d'inviter le Vatican, le pape n'étant pas un souverain temporel... et n'exploitant pas de fabriques. « Hostile à l'Association internationale et passé par-dessus jambe, Decurtins, nous dit Fry, adopta une fois encore une attitude difficile à concilier avec son comportement antérieur. Il estimait que les catholiques devaient quitter ostensiblement l'Association internationale et créer une organisation internationale catholique... » Decurtins s'employa alors avec énergie à réunir un congrès social catholique. Mais alors que les travaux étaient assez avancés et que le moment était venu d'envoyer les quelque mille invitations prévues, rien ne paraissait plus presser. Et pourtant, la formule d'invitation donnait à entendre que ce congrès devait « être un grandiose hommage des pionniers catholiques de la politique sociale en tous pays au pape ouvrier... un moyen de faire progresser la grande idée du droit international ouvrier formulée avec une si admirable concision et avec tant d'audace par Léon XIII ». Les limites mêmes imposées au congrès eurent pour effet de troubler les esprits. Le comité central de l'Union des sociétés d'hommes et de travailleurs catholiques décida de renoncer à ce congrès et de se borner à convoquer l'assemblée générale ordinaire. La mort de Léon XIII facilita les choses.

Comme on le voit, Decurtins est tombé d'une contradiction dans l'autre, ce qui n'a pas engagé pour autant son proluxe biographe à se pencher sur leurs causes. Et pourtant, ces contradictions n'ont rien de mystérieux. Les événements que Fry rapporte dans un autre chapitre, et notamment la rivalité entre le Piusverein et l'Union catholique, les expliquent largement. Cette rivalité n'était guère atténuée par le fait que les deux groupements étaient simultanément membres de la Fédération ouvrière. « Vers 1895, note Fry, ces escarmouches ont failli dégénérer en une véritable bataille. Les diri-

geants du Piusverein avaient le sentiment de n'être plus que des instruments de l'autre groupement... dont la politique sociale leur paraissait trop radicale. Adalbert Wirz, qui était opposé au congrès de Zurich, envisageait très sérieusement de quitter la Fédération ouvrière afin que le Piusverein fasse de nouveau de manière prudente mais ferme « une politique conforme aux principes catholiques-conservateurs que nous avons hérités de nos pères. » A son avis, les protestants conservateurs en lutte contre le radicalisme laïque étaient des alliés qui pesaient d'un plus grand poids dans la balance que les Greulich et les Wullschleger, athéistes et socialistes. « Nous ne nous laisserons plus mettre dans le pétrin par les chefs de l'Union catholique. »

Les tensions au sein du catholicisme suisse augmentèrent encore vers la fin du siècle dernier lorsque le Piusverein, après avoir pris le nom d'Association catholique populaire suisse, décida de s'occuper activement de politique sociale et de combattre l'Union catholique. La nouvelle société trouva l'appui des catholiques de Saint-Gall. « En janvier 1899, écrit Fry, Le Dr *A. Schweiwiler* et le professeur *Jung* créèrent la première société ouvrière catholique et, l'année suivante, le premier syndicat chrétien. En 1903, le mouvement chrétien-social de la Suisse orientale constitua une Fédération centrale suisse, sous la présidence du professeur *Jung*. Deux ans plus tard, un secrétaire fut placé à la tête des syndicats catholiques. L'Association catholique populaire, qui ne voyait pas d'un trop bon œil les efforts déployés par l'Union sur le plan social, appuya énergiquement l'initiative des Saint-Gallois et s'offrit à couvrir une partie des dépenses de leur secrétariat. A partir de ce moment, le mouvement chrétien-social suisse, qui n'était qu'un décalque du mouvement allemand créé quelque dix ans plus tôt, prit un rapide essor. Pour l'Union catholique, le nouveau mouvement constituait en quelque sorte le deuxième front... »

Si l'on songe aux résistances auxquelles Decurtins s'était heurté dans son propre camp lors du congrès de Zurich, on comprendra sans peine la satisfaction avec laquelle l'Association catholique populaire suisse a enregistré la constitution des nouvelles organisations qui, à ses yeux, devaient faire échec à l'Union des sociétés d'hommes et de travailleurs catholiques. Quant à Decurtins, il ne pouvait voir dans ces initiatives qu'un coup direct porté contre son œuvre; en effet, elles devaient nécessairement provoquer une scission au sein du mouvement syndical dont il s'efforçait de sauvegarder l'unité au sein de la Fédération ouvrière. A ses yeux, n'était-ce pas là la principale mission de la Fédération ouvrière?

Dans une lettre à son ami Beck, Decurtins exprime son dépit et sa colère: « La manière d'agir de Jung est extrêmement peu délicate. Je pense que *Burtscher*, *Schmid*, *Feigenwinter*, toi et moi, nous devons nous concerter sur la position à adopter en face de ce nou-

veau coup du Piusverein. Schmid, le président central, aurait dû intervenir beaucoup plus tôt. Son apathie m'est incompréhensible. » Decurtins s'exprime avec plus de netteté encore dans une lettre à Feigenwinter: « Un mauvais vent souffle dans le camp catholique. Les radicaux n'attendent que le moment de déclencher le *Kulturkampf*; à n'en pas douter, il commencera dès que les travailleurs nous auront quittés. Nos gens ne sauraient donc commettre plus grossière erreur que de renoncer à poursuivre les buts sociaux; pour les associations catholiques, ce n'est pas le moment de quitter la Fédération ouvrière. *La quitter, ce serait faire une politique de suicide.* Mais on s'applique de divers côtés à détruire l'Union catholique. On procède de la manière la plus systématique. *Lorsque l'Union aura été détruite, c'est le résultat de notre travail d'un quart de siècle qui aura été anéanti.* » La lettre qu'il adresse à Beck le 23 juillet 1902 indique qu'il ne se fait aucune illusion sur les méthodes de ses adversaires: « Je crois que l'on déclenchera prochainement une offensive contre l'Union des associations d'hommes et de travailleurs catholiques, non pas une offensive ouverte, loyalement menée, mais une attaque conduite par les moyens les plus retors. Peut-être les évêques exprimeront-ils le vœu que les deux grandes associations catholiques fusionnent. Il y a quelque chose qui mijote comme au temps de la loi sur l'assurance-maladie et accidents, à cette différence près que, cette fois, c'est probablement tout l'épiscopat qui sera mobilisé. »

Enfin, le 26 septembre 1903. Decurtins affronte ouvertement les Saint-Gallois et leurs protecteurs à l'assemblée des délégués de Lucerne: « On nous accuse de ne pas faire assez sur le plan social; mais, inversement, on nous reproche de collaborer avec les socialistes. Mais cette collaboration entre socialistes et catholiques en Suisse est un progrès. Il est dangereux d'inciter sans cesse nos travailleurs à la lutte de classes. Céder à cette tentation, c'est provoquer, logiquement, la lutte de classes au pire sens du terme. En revanche, le peuple suisse tout entier doit participer à la lutte pour le progrès social. S'il est un pays où la lutte de classes constitue un élément étranger, c'est bien la Suisse. L'évolution historique et les conditions d'existence ne sont pas les mêmes que dans les autres nations industrielles d'Europe. Pourquoi donc chercher à tout prix à renforcer chez nous les oppositions? Nous voulons travailler sur le plan social, mais avec tous les milieux de la population. Efforçons-nous de prévenir le *Kulturkampf*, de prévenir la lutte de classes, mais appliquons-nous à promouvoir le progrès social. *La collaboration de tous les hommes de bonne volonté n'a jamais été plus nécessaire qu'aujourd'hui.* »

Mais tout était perdu. Les uns après les autres les amis de Decurtins abandonnèrent le drapeau de l'Union catholique. La défection de Feigenwinter lui donna le coup de grâce. L'union se désagrégea.

Les sociétés d'hommes passèrent à l'Association catholique populaire suisse et les ouvriers aux chrétiens-sociaux. Le 19 juin 1904, une conférence de représentants de l'Association et de l'Union des sociétés d'hommes et de travailleurs catholiques (y compris la Fédération romande des cercles et sociétés catholiques) décida la fusion. Les statuts de la nouvelle Association populaire suisse furent ratifiés à Lucerne le 22 novembre 1904 et la première assemblée des délégués de l'organisation unifiée eut lieu le 16 mai 1905. Decurtins ne prit pas part aux pourparlers qui précédèrent la fusion. Dans une lettre à son ami Beck, il explique son attitude: « Tout ce plan d'unification équivaut à un hara-kiri, auquel je ne prêterai pas la main. Continuez! Nous faisons ce que nos ennemis ne sont pas parvenus à faire! C'est ce qu'il y a d'absurde dans cette stupide histoire. »

Mais si Fry s'étend largement, et même avec une étonnante franchise sur ces conflits, il rend compte avec beaucoup moins d'exactitude de l'évolution au sein de la Fédération ouvrière, probablement dans le dessein d'atténuer dans l'esprit du lecteur la fâcheuse impression éveillée par ces dissensions intestines. Il va sans dire que les luttes qui devaient aboutir à l'anéantissement de l'Union catholique, la phalange combattante de Decurtins, ne pouvaient rester sans effet sur les autres groupements qui constituaient la Fédération ouvrière. En particulier, la constitution des syndicats chrétiens-sociaux saint-gallois devait soulever un vif et légitime mécontentement. En effet, cette décision a introduit la division au sein de la Fédération ouvrière; à partir de ce moment, les discussions relatives à l'unité n'ont plus cessé. Fry fausse donc la vérité historique en prétendant que ce sont les « syndicats socialistes qui ont provoqué les premiers un débat sur la question de la neutralité de la Fédération ouvrière, le débat qui a mis son existence même en question et qui a abouti à la création de syndicats chrétiens-sociaux ». La réalité est autre et elle ressort nettement de l'exposé de Fry: le conflit a été provoqué par la constitution de ces syndicats catholiques. La création de ces syndicats est une cause et non pas un aboutissement.

Au sein de la Fédération ouvrière, le premier affrontement sérieux a eu lieu le 3 avril 1900, lors du congrès de Lucerne. Ce dernier affirma une fois encore le principe de la neutralité syndicale, ce qui engagea l'Union syndicale suisse à reviser ses statuts au cours de la même année. Mais les catholiques ayant constitué de nouveaux syndicats, les discussions se poursuivirent. Les tensions atteignirent leur point culminant lors du congrès de Berne, le 31 mars 1903. Au nom de l'Union syndicale suisse, *Fürholz* demanda la dissolution des syndicats catholiques. Il donna à entendre que l'Association catholique populaire serait bien inspirée de quitter la Fédération ouvrière « étant donné qu'elle n'est pas une organisation ouvrière, mais un instrument de propagande du catholicisme ».

Decurtins dut faire un véritable effort sur lui-même pour répondre à cette argumentation et défendre les associations catholiques. L'intervention de ce grand orateur fut terne. A propos des attaques déclenchées par Fürholz contre l'Association des sociétés d'hommes et de travailleurs catholiques, Decurtins se borna à rappeler qu'elle avait toujours soutenu le principe de la neutralité syndicale et que les syndicats catholiques avaient été créés à son insu. Decurtins ne se prononça pas d'emblée pour une dissolution des syndicats catholiques. Mais, après une intervention de Scherrer, il se rallia à cette exigence et la proposition de Scherrer qui demandait la dissolution fut acceptée à l'unanimité.

Aux thèses de l'Union syndicale suisse, les catholiques en avaient opposé d'autres :

1. Tous les membres qui estiment que leurs convictions religieuses ou politiques ont été lésées doivent avoir un droit de plainte.
2. Le journal socialiste *Arbeiterstimme* (« La Voix ouvrière ») ne doit pas être plus longtemps l'organe officiel des syndicats ; ces derniers doivent créer un organe neutre.
3. Tous les ouvrages hostiles à la religion ou contraires aux mœurs doivent être éliminés des bibliothèques syndicales.
4. Il convient de renoncer aux festivités syndicales qui sont généralement prétextes à des démonstrations socialistes.

Ces revendications étaient si excessives que Decurtins les passa sous silence. Il est intéressant de constater que Fry les a reléguées dans les abondantes notes qui figurent à la fin de son ouvrage. On ne saurait cependant sous-estimer l'importance de ces revendications. Ainsi formulées, elles constituaient une déclaration de guerre aux non-catholiques. Elles préfiguraient en quelque sorte le futur programme des syndicats chrétiens. Dans ces conditions, l'échec des efforts entrepris, par Herman Greulich notamment, pour sauver l'unité syndicale n'a rien d'étonnant. On comprend aussi que l'Union syndicale se soit opposée au plan élaboré par Greulich. Ce plan prévoyait une adhésion du Cartel des syndicats chrétiens à l'Union syndicale, les syndicats catholiques conservant leur entière autonomie. La création d'un tel cartel n'aurait eu de sens que dans la mesure où l'on pouvait avoir l'assurance qu'il préparait une dissolution des syndicats catholiques. Mais comme il était devenu évident que Decurtins avait perdu toute influence sur le mouvement chrétien-social, on ne pouvait plus guère envisager une telle perspective.

Dans l'espoir de modifier le cours des choses, Decurtins entreprit mais vainement, un nouveau voyage à Rome en février 1904. A son avis, sa conception de la politique sociale n'était pas seule en jeu ;

toute la réforme chrétienne qu'il appelait de ses vœux était également menacée. Voici comment Decurtins dépeignait la situation dans une lettre à *Lorin*: « Pour l'instant, les réactionnaires (j'entends par là les féodaux des grands pays, le gros capital, les envoyés des nations catholiques auprès du Saint-Siège, la diplomatie allemande) s'efforcent de travailler *Pie X* afin qu'il désavoue la démocratie chrétienne. Ce but, on met tous les moyens en œuvre pour l'atteindre; la plupart des monsignori et des diplomates de l'ancienne école appuient les réactionnaires, par tradition, par conviction ou par intérêt. *Pie X* ne veut pas rompre avec la politique de *Léon XIII*; mais s'il reste soumis à ces influences, la confiance qu'il a mise dans son prédécesseur pourrait vaciller... » Si Decurtins s'était résolu à partir pour Rome, c'était pour renseigner le pape sur la politique sociale dont il était le promoteur. Après avoir soumis ce programme à *Pie X*, il s'adressa à lui en ces termes: « Saint-Père, je voudrais vous poser en toute humilité une question: Puis-je poursuivre en Suisse l'activité qui m'a valu si souvent les encouragements de S. S. *Léon XIII*? Si je pose cette question à Votre Sainteté, c'est parce que je suis l'un des hommes qui marchent en tête du progrès social. » *Pie X* répondit avec un accent convaincu: « Poursuivez dans la même voie. Tout ce que *Léon XIII* vous a dit, *Pie X* le confirme. Si vous continuez dans la même direction, vous pouvez être certain de l'appui du Saint-Siège... » A l'issue de l'audience, le pape donna sa bénédiction à Decurtins en disant: « Je vous souhaite encore un grand nombre de jours heureux dans le travail que vous accomplissez en faveur des ouvriers, que vous accomplissez pour améliorer la condition ouvrière. »

« Pourtant, poursuit Fry, le vœu exprimé par le pape ne devait pas se réaliser. L'action sociale de Decurtins dépendait de deux instruments essentiels: l'Union des sociétés d'hommes et de travailleurs catholiques et la Fédération ouvrière. *Léon XIII* l'avait expressément félicité de sa collaboration avec des hommes de bonne volonté d'autres camps. *Pie X* en avait fait autant. Mais l'accord du pape ne pouvait rien changer à l'évolution. Depuis que l'Association catholique populaire suisse et les syndicats catholiques de Saint-Gall avaient absorbé l'Union catholique, Decurtins ne participait plus qu'en hésitant à l'action du catholicisme social. La Fédération ouvrière, péniblement « rafistolée », n'était plus la même. Decurtins n'avait aucune compréhension pour les stériles disputes politiques et pour les prudentes tactiques. Mais il n'aspirait pas davantage au pouvoir par amour du pouvoir... » Decurtins renonça désormais à toute action politique. Une lettre à un ami, écrite au soir de sa vie, permet de mesurer sa déception: « Lorsque je suis entré au Conseil national — je n'avais pas encore 26 ans sonnés — les vaincus de 1848 opposaient encore aux vainqueurs de Gisikon l'ancien esprit de lutte; la Suisse catholique sentait encore peser sur elle la lourde

main des vainqueurs. Je pensais donc qu'il fallait dépasser le point mort... diriger les regards vers l'avenir, vers un horizon où s'accumulaient les problèmes sociaux. *Ces problèmes et leur solution ne devaient pas devenir un monopole socialiste. Leur solution devait être abordée dans un esprit chrétien, le peuple catholique devait y participer; les catholiques devaient même prendre une position dominante au sein du socialisme. Tel était mon plan.* »

Malheureusement, l'étude de Fry n'est pas exempte d'erreurs, voire de déformations graves. On y lit notamment: « A côté de la Société du Grutli, il y avait encore en Suisse des sociétés ouvrières allemandes et autrichiennes affiliées à l'Internationale socialiste, laquelle était particulièrement forte en Suisse romande. Après la dissolution de l'Internationale apparut la première Fédération ouvrière suisse qui, y compris les 4000 grutléens, était forte de 10 000 membres. Sous l'effet des influences socialistes, la Fédération disparut en 1880, en même temps que le Parti socialiste, fondé en 1877. Elle fut remplacée par l'Union syndicale suisse, qui comprenait le Parti socialiste suisse pour les Suisses et le Parti socialiste allemand en Suisse, tous deux nettement favorables à la lutte de classes. »

Comme Fry le relève dans ses notes, il a puisé ses renseignements dans une *Histoire de la Suisse au XIX^e Siècle*, de Th. Curti. Si l'on admet avec difficulté qu'un auteur sérieux renonce à se renseigner aux sources les plus récentes, on n'admet pas qu'il cite mal. Curti est plus précis: « Ces deux associations furent dissoutes en 1880. A leur place apparurent l'Union syndicale suisse, qui organisait des Suisses et des étrangers, le Parti socialiste suisse, destiné aux ressortissants suisses, et le Parti socialiste allemand en Suisse. » Comme on le voit, il y a une nuance. Dans l'ensemble, on a le sentiment que Fry n'a qu'une connaissance très imparfaite du mouvement ouvrier et de son devenir. Certes, il a compilé une énorme quantité de documents, mais il n'a pas su en tirer la « substantifique moelle », dégager les grandes lignes de l'évolution, les relations de cause à effet; il n'a pas su dégager nettement les contours de la personnalité du « Lion de Truns ».

L'affaire de la «Gazette de Lausanne» et ses enseignements

Par Lucien de Dardel

Le 27 mai dernier, la *Gazette de Lausanne* annonçait la démission de son rédacteur en chef, M. Pierre Béguin, et celle de trois membres du conseil d'administration du journal. Les conditions qui avaient été celles de l'engagement, en 1946, de M. Béguin au poste